

Fis
Miss Morley



CANADA

DECLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA - CANADA

N° 70/22

LE CANADA ET LES ANTILLES DU COMMONWEALTH

Déclaration faite au Sénat par l'honorable
Paul Martin, le 8 décembre 1970.

Honorables sénateurs, il y a déjà quelques semaines, j'ai prévenu le Sénat que je lui présenterais un rapport sur une mission spéciale que j'ai entreprise au nom du Gouvernement dans les pays du Commonwealth situés dans la région des Caraïbes.

En septembre et octobre derniers, j'ai fait deux voyages dans cette région, visitant en tout les gouvernements de 13 pays. Du 8 au 22 septembre, j'ai visité tour à tour la Barbade, Saint-Vincent, Grenade, la Trinité-et-Tobago, Sainte-Lucie, Dominique, St. Kitts-Nevis-Anguilla, Montserrat et Antigua. Entre les 9 et 18 octobre, je suis retourné dans la région y visiter la Guyane, la Jamaïque, le Honduras britannique et les Bahamas. Je m'étais déjà rendu dans la région à maintes reprises, mais sans jamais visiter chacun des pays mentionnés. Il est difficile de se rendre compte à quel point ils sont riches par leur variété, différents les uns des autres, sans les avoir visités l'un après l'autre, sans avoir vu leur topographie, sans s'être entretenu avec leurs habitants, avoir entendu parler de leurs aspirations et de leurs problèmes, avoir goûté leur mode de vie et, j'ajouterais même, sans s'être baigné à partir de leurs plages splendides.

Ma visite avait un objectif étroit et étendu à la fois. Étroit, dans ce sens que je devais, fondamentalement m'entretenir avec le gouvernement de chacun de ces pays. Le but de mon voyage était de caractère assez général puisque mes entretiens avec les représentants des gouvernements n'avaient fait l'objet d'aucun mandat restreint. Le Gouvernement canadien a jugé que la mission constituait une occasion d'entamer un dialogue avec les gouvernements de la région et d'entendre leurs opinions sur les sujets qu'ils voudraient bien discuter. Quant à la délégation canadienne, elle voulait soulever deux questions: l'offre canadienne d'étendre le paiement de remises sur le sucre à l'année civile 1970, et la proposition canadienne de mise sur pied d'une caisse de développement agricole régionale.

J'ai, bien entendu, préparé un rapport à l'intention du Gouvernement canadien sur ma mission spéciale. Il ne conviendrait évidemment pas que je vous en communique maintenant la teneur. Mes conversations avec les représentants des pays des Antilles membres du Commonwealth ont été extrêmement